

Conseil Municipal du 3 février 2020

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT

Restauration du chœur et des retables de l'Eglise Notre Dame : Les travaux ont débuté le lundi 27 janvier. La semaine du 17 au 21 février, l'église sera fermée au public pendant 2 à 3 jours afin de démonter l'échafaudage installé dans le chœur. Elle sera de nouveau fermée au public du 9 au 20 mars 2020 afin que l'entreprise de menuiserie puisse monter ses échafaudages au pied du retable. Par ailleurs, M. le Maire informe les élus de l'accord de la DRAC pour une nouvelle subvention de 104 000 € pour cette tranche de travaux.

Lotissement du Petit Bois : Une étude est en-cours pour le raccordement des propriétés voisines du lotissement du Petit Bois à l'assainissement semi collectif. En effet, certaines propriétés ne disposent pas de l'espace nécessaire pour une mise aux normes de leur installation et possibilité leur est laissée de se raccorder au service moyennant un droit d'entrée au réseau.

Au niveau des réservations, 8 lots sur les 23 sont vendus et 4 sont sous compromis.

Aménagement du bourg : Les plateaux ralentisseurs en sortie Sud du bourg ont été repris afin d'adoucir les pentes. Le tapis d'enrobé doit être effectué entre le 10 et le 14 février. La réouverture à la circulation et le retour à la normale est prévue pour le week-end du 15 février au plus tard.

Déplacement de l'entrée d'agglomération : Compte tenu de la réalisation de différents lotissements les années passées dans le secteur de *Croas Ar Sant*, le Conseil Municipal entérine le choix de reculer le panneau d'entrée d'agglomération avant l'arrivée dans les quartiers de *Maner Soul*. Les panneaux seront donc reculés prochainement.

Cabinet infirmier : Les travaux ont été réceptionnés et Nathalie DARGENT, l'infirmière a pris possession de ses nouveaux locaux le 11 janvier dernier. Le Conseil Municipal valide un loyer mensuel de 300 € TTC. L'officialisation par la signature d'un bail professionnel chez le notaire va intervenir prochainement.

Boîte à livres : M. le Maire informe les élus de la fabrication par M. Thierry LE REST, responsable des Services Techniques de la boîte à livres qui a trouvé sa place sous le porche devant la Mairie. M. le Maire poursuit : « *Le principe est simple : empruntez gratuitement l'un des livres déposés, redéposez-le ou pas, une fois votre lecture terminée, déposez un ouvrage que vous avez aimé pour le partager avec d'autres lecteurs. Ce système d'échange gratuit est fondé sur le civisme et le partage. Prenez donc soin de cette boîte...* ». Une signalétique sera apposée sur et autour de cette boîte dans les jours à venir afin d'expliquer à la population son fonctionnement.

Mise en service du Wifi public à la Mairie et à la Bibliothèque : Afin de proposer un service supplémentaire à la population, le Wifi public a été mis en service et déployé par SOS Ordi. Il est disponible gratuitement en Mairie et à la bibliothèque.

MANIFESTATIONS

Les Glochos : Le spectacle se tiendra le samedi 15 février prochain à partir de 20h30 à la salle multifonctions. Il est fortement conseillé de réserver auprès de la Mairie, de l'Agence Postale ou au bar restaurant l'Hermine. Les places sont disponibles au prix de 5 € pour les 10-15 ans et 10 € pour les plus de 15 ans. Le spectacle est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Buvette et restauration sur place.

Week-end solidarité : La 4^{ème} édition du week-end de solidarité se tiendra les 4 et 5 avril 2020. Une première réunion de préparation ouverte à toutes les associations est organisée le vendredi 24 février prochain à 20h30 en Mairie.

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement de conventions : Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement des conventions pour les travaux de lamier et d'épaveuse auprès de l'ETA du Château d'eau, ainsi qu'auprès de l'APA de Plouvorn pour la mission de dératisation et de détauipisation. La Commune renouvelle également le contrat d'entretien des espaces verts auprès de l'ESAT des genêts d'or de Landivisiau.

Renouvellement d'adhésions : La Commune renouvelle l'adhésion auprès de l'AMF 29 et de l'association des Maires ruraux du Finistère.

Surveillance et entretien des poteaux de défense contre l'incendie : La commune renouvelle pour les 3 prochaines années, aux mêmes conditions tarifaires, la convention pour l'entretien des poteaux de défense contre l'incendie à Suez.

SIMIF : Dans un souci d'actualisation des documents formalisant le partenariat avec le SIMIF, la Commune actualise son contrat d'adhésion.

Ressources humaines : Suite à la réalisation des derniers investissements, il paraît opportun de revoir le temps de travail de l'agent effectuant l'entretien des bâtiments communaux. Le Conseil Municipal valide l'augmentation du temps de travail de cet agent à raison de 21 heures hebdomadaires. De plus, M. le Maire a tenu à féliciter M. David MORVAN, animateur communal pour l'obtention de son BAFD qui lui permet de prendre la direction du centre de loisirs lors des vacances de la directrice et M. Julien CLOAREC, secrétaire général pour l'obtention de son concours de Rédacteur Territorial.

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau : Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau concernant l'item 12 de l'article L.211-7 du code de l'environnement : « *L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique* ».

Informations sur la réforme de la taxe d'habitation : Comme le Président de la République s'y est engagé, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement et intégralement supprimée. Dès 2021, pour les communes, la perte de recettes qui en résultera sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Conformément à l'engagement pris d'une compensation à l'euro près des collectivités territoriales, un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur sera mis en place afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert.

Agenda.

15 février 2020	Spectacle des Glochos à la salle Multifonctions à 20h30.
22 février 2020	Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 20h30 – Bodilis Plougar Tennis de Table
24 février 2020	Réunion de préparation du week-end de solidarité à 20h30 en Mairie.
2 mars 2020	Conseil Municipal à 19h00 – Séance budgétaire.
7 mars 2020	Assemblée Générale des riverains de la BAN à 18h30 à Plounéventer.
15 mars 2020	1 ^{er} tour des Élections Municipales.
22 mars 2020	2 ^{ème} tour des Élections Municipales.
28 mars 2020	Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 20h30 – La Bodilis troupe.
4 avril 2020	Soirée théâtrale à la salle Multifonctions à 20h30 – La Bodilis troupe.
4 et 5 avril 2020	4 ^{ème} édition du week-end de solidarité.
13 et 14 juin 2020	« <i>Tous à la ferme</i> » à l'exploitation de Marc LE VERGE.